

ACTUALITÉS

Colza

Stades 9 feuilles à plus de 10 feuilles. Dissections et tests Berlèse à réaliser pour déterminer la pression larves d'altises.

Céréales

Stades 1ère feuille à fin tallage. Risque pucerons moyen. **Vigilance pucerons et cicadelles.**

Protéagineux d'hiver

Semis réalisés dans de bonnes conditions. Stades levée à 4-6 feuilles.

Surveillance des Organismes Réglementés et Emergents

La légionnaire d'automne

L'échophyto ligérien

Retrouver les actualités d'Écophyto en Pays de la Loire – [publication du n°10](#)

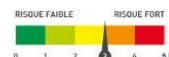
Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant [ici](#)

CURSEURS DE RISQUE

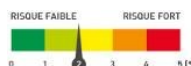
Céréales

Limaces

- Pour les parcelles à risque élevé (non labour, semis direct...) :



- Pour les autres :



Pucerons : pour les parcelles levées



Colza

Larves de grosses altises :



Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :
<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv/>



CEREALES

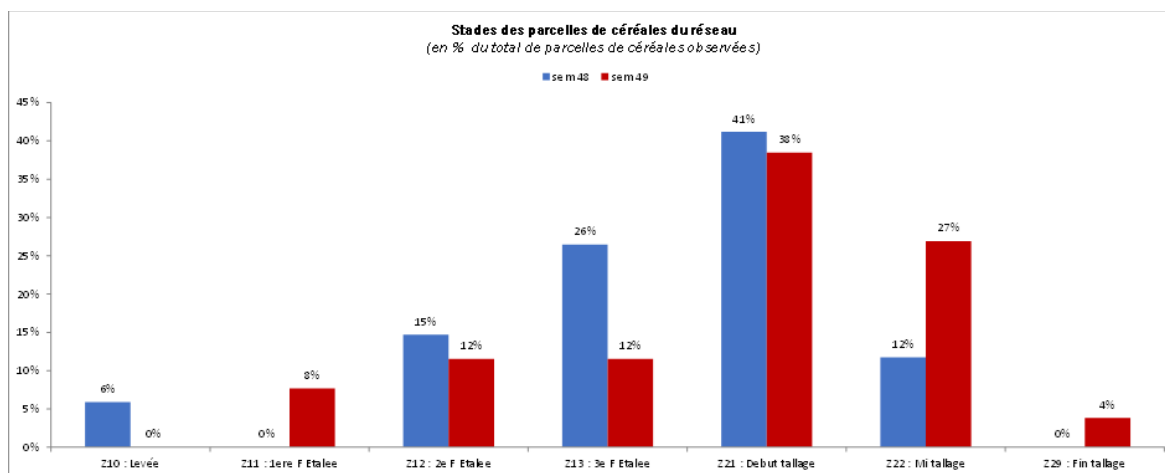
Réseau d'observation

26 parcelles sont renseignées cette semaine sur Vigicultures avec la répartition suivante :

- 5 Loire-Atlantique, 8 Maine-et-Loire, 3 Mayenne, 2 Sarthe et 8 Vendée
- 18 blés tendres, 5 orges, 3 triticales

Stade phénologique et état des cultures

Les stades des parcelles de céréales du réseau vont de **levée** à **mi-tallage** pour des semis du 10 octobre au 2 novembre. Les 2/3 des parcelles du réseau sont en cours de tallage. Les semis se sont déroulés dans de bonnes conditions. Avec le froid, la progression des stades des céréales est ralentie.



Des **dégâts d'oiseaux**, sont signalés en Vendée dans 3 parcelles du réseau, à priori des étourneaux.

Des **dégâts de mouches des semis** sont signalés dans 2 parcelles en Sarthe, avec quelques dégâts.

Des **attaques de taupins** sont signalés sur 5 parcelles (4 en Vendée et 1 en Maine-et-Loire); quelques larves ont été observées sur 2 parcelles de blé en Vendée.

La **présence de nématodes** est suspectée dans plusieurs parcelles en Vendée (bocage).



Plantules arrachées par des étourneaux



Attaques de taupins sur triticale en Vendée



Pour les parcelles à risque élevé
(non labour, semis direct...)

Pour les autres

• Limaces

Le risque limaces ne concerne que les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles. La majorité des parcelles du réseau est sortie de la période de risque limaces.

Cette semaine, des **limaces grises** sont piégées dans 4 parcelles avec en moyenne 5,5 limaces/m² (2 à 14 limaces par m²). Des dégâts sont visibles dans 4 parcelles avec 1 à 5 % des plantes attaquées. Hors réseau, des limaces sont signalées en Vendée et Loire-Atlantique. La présence de limaces est très variable d'une parcelle à l'autre.

Les conditions actuelles humides et fraîches sont assez favorables aux limaces. Positionnez vos pièges et observez vos parcelles pour détecter la présence de limaces, jusqu'aux 3 feuilles des céréales.

Le risque est plus important dans le cas de parcelles en non labour et semis direct.

2 types de limaces peuvent être présents : les limaces grises et les limaces noires.

Ce sont les limaces noires qui s'attaquent aux graines. Au moment du semis, le risque limaces est donc plus important si présence de limaces noires dans la parcelle.



Limace grise (*Deroceras reticulatum*)



Limace noire (*Arion hortensis*)

Quelques conseils pour gérer les limaces dans ses parcelles :

- 1). Évaluer le risque de présence de populations de limaces dans sa parcelle en utilisant la grille de risque Limace ([en cliquant ici](#))
- 2). Piéger pour évaluer l'activité des limaces en surface

Il est impératif de commencer à piéger avant le semis. En effet cela permet :

- d'apprécier le risque et de décider ou non d'une application de traitement avant la levée, lors du semis
- une adaptation du travail du sol : bonne préparation du lit de semences (terre fine, rappuyée, peu motteuse), roulage après semis en cas de sol trop motteux... Les travaux liés aux semis favorisent le dessèchement de la couche superficielle du sol et permettent donc de réduire l'activité de surface des limaces.

Après la levée, le piégeage permet de confirmer l'origine des dégâts observés (perte à la levée, dégâts sur feuilles) mais c'est surtout l'**observation des attaques sur plantes et leur évolution** qui va permettre de décider.



Les auxiliaires prédateurs de limaces sont les oiseaux, reptiles, petits mammifères, insectes coléoptères (dont les carabes et les staphylins), les araignées...



Carabe



Staphylin odorant



● Limaces (suite)

Pour piéger efficacement, il faut :

- utiliser un piège qui soit bien plaqué au sol, qui conserve l'humidité et isole des écarts de températures, couvrir au moins 1 m² avec les pièges et positionner les pièges pas seulement en bordures (premières attaques de limaces, mais aussi à l'intérieur de la parcelle,
- faire le comptage le matin (avant les températures trop élevées).

Attention, le niveau de captures est très variable et dépend :

- des conditions climatiques ambiantes et sous les pièges : inutile de piéger lorsque le sol est sec en surface
- de la durée de mise en place et de l'heure de relevé : idéalement, positionnez le piège le soir et faites le relevé le lendemain matin
- de la répartition des limaces au sein de la parcelle

Méthodes alternatives

- **Préparation fine du sol** en surface pour éviter les refuges aux limaces
- **Soigner le semis** pour une levée rapide et un bon démarrage de la culture et ainsi limiter la durée de la phase sensible.

Période de risque

Du semis au stade 3 feuilles

Seuil indicatif de risque

Pas de seuil de risque. C'est l'analyse d'un ensemble de facteurs qui va constituer la prise de décision : évolution des captures et des dégâts, conditions météo, vigueur et stade de la culture, présence d'auxiliaires...

● Pucerons



Pour les parcelles levées

La surveillance des **pucerons** doit être maintenue tout l'automne : les parcelles du réseau sont en pleine période de risque. Les pucerons sont signalés sur plantes dans 5 des 26 parcelles observées avec en moyenne 4 % de plantes porteuses de pucerons (1 à 5 %). Cette semaine, le seuil indicatif de risque (10 % des plantes porteuses d'au moins 1 puceron) n'est pas dépassé dans le réseau. Hors réseau, les pucerons sont signalés en Sarthe, en Vendée et en Mayenne.

La principale espèce observée est *Rhopalosiphum padi*.

Avec des températures en baisse, **les conditions actuelles ne sont pas favorables au vol**. Néanmoins, les pucerons déjà présents dans les parcelles peuvent survivre et leur activité reprend au-delà de 3 °C.

Soyez très vigilants !



Puceron sur plaque jaune



Le schéma présente les différentes activités des pucerons en fonction des températures.



• Pucerons (suite)

L'observation des pucerons est primordiale !

Quels sont les risques que je prends si j'interviens alors que cela n'était pas nécessaire ?

- Développement des résistances aux molécules avec un risque qu'il n'y ait plus de molécules efficaces pour intervenir contre les pucerons (exemple du colza)
- Ma santé : manipuler un produit phytosanitaire en moins, c'est toujours ça de gagné !
- Impact sur les auxiliaires des pucerons (syrphes, coccinelles, chrysopes...) qui peuvent réguler les populations et les maintenir en dessous de seuil indicatif de risque



Comment observer les pucerons ?

L'observation des pucerons est à effectuer pendant les heures les plus chaudes de la journée en privilégiant des **conditions ensoleillées**. En effet, lorsqu'il fait frais, les pucerons se réfugient à la base des plantes, rendant leur détection plus difficile. Lorsqu'il fait chaud, ils sortent du collet des plantules, ce qui les rend plus visibles. Privilégiez les zones à risque proches des haies ou de réservoirs potentiels (bandes enherbées, jachères...)

Si les conditions ne sont pas propices aux observations au champ (vent et pluie), une méthode simplifiée peut être mise en œuvre pour définir la présence ou non de pucerons : prélever une vingtaine de plantes à différents endroits (traverser la parcelle en diagonale) et les mettre dans un sac plastique transparent, puis placer le sac près d'une source de chaleur. En cas de présence de pucerons, les insectes seront très rapidement visibles sur les parois du sac.

ATTENTION: cette méthode ne permet pas de déterminer le pourcentage de plantes touchées, mais permet au moins de savoir si les pucerons sont présents dans la culture.

Attention de ne pas confondre les pucerons ailés avec des moucheron ! Observez avec une loupe



Rhopalosiphum padi © INRA, Bernard Chaubet



Sitobion avenae © INRA, Bernard Chaubet

Pucerons ailés *Rhopalosiphum padi* (à gauche) et *Sitobion avenae* (à droite).

Source : [Encyclop'Aphid—INRA](#)

Période de risque

À partir de 1 feuille de la céréale.

Seuil indicatif de risque

À partir de 10% de plantes porteuses d'au moins 1 puceron. Lorsque ce seuil est atteint, un second seuil est fixé : présence de pucerons sur les parcelles pendant plus de 10 jours consécutifs.



CA53

Pucerons ailé et aptères sur Blé.



• Cicadelles

Cette semaine, 1 **cicadelle** a été piégée dans 1 parcelle en Mayenne. Les conditions humides et fraîches sont peu favorables à l'activité des cicadelles. L'activité des cicadelles est en diminution. **Continuez tout de même à observer vos parcelles en privilégiant les périodes d'éclaircies.**

L'espèce *Psammatettix alienus* est vectrice de la maladie des pieds chétifs pouvant causer des dégâts. Mais d'autres cicadelles peuvent être observées en parcelles de céréales. Il est nécessaire de déterminer l'espèce présente. Des cicadelles vertes sont observées mais elles ne sont pas vectrices.

Ces insectes peuvent être observés sur des plaques engluées jaunes (utilisées pour le suivi de l'arrivée des pucerons) En l'absence de piège, des observations peuvent être réalisées dans les parcelles aux heures les plus chaudes d'une journée ensoleillée.

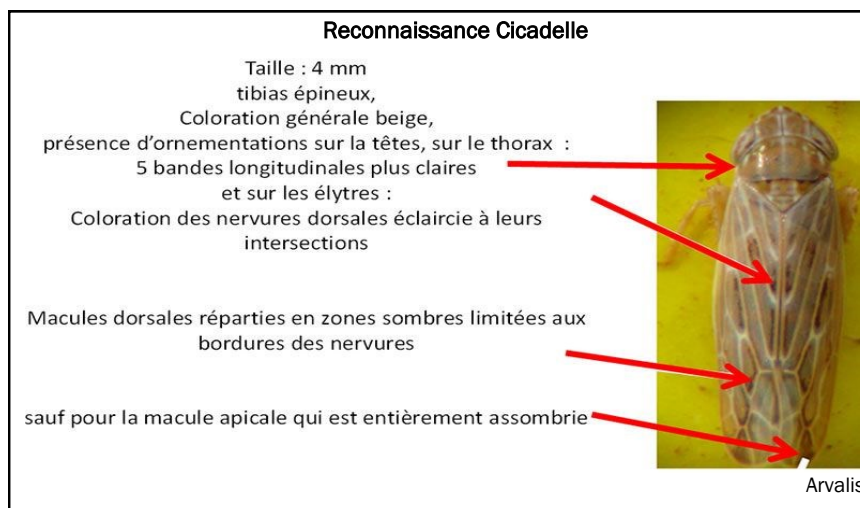
Période de risque

De la levée à début tallage. Fin de la période de risque après 2 semaines consécutives sans capture.

Seuil indicatif de risque

En cas de piégeage, nombre de captures hebdomadaires supérieures ou égales à 30 ou dans le cadre d'un suivi bihebdomadaire, lorsque l'on observe une différence d'une vingtaine de captures entre les deux relevés.

En l'absence de piégeage, observation d'une forte activité dans la parcelle en période ensoleillée : dans 5 endroits dans la parcelle, observation d'au moins 5 cicadelles à chaque endroit.





COLZA

Réseau d'observation

9 parcelles sont renseignées cette semaine sur Vigicultures avec la répartition suivante :

- 1 Loire-Atlantique, 1 Mayenne, 2 Sarthe et 5 Vendée

Stade phénologique et état des cultures

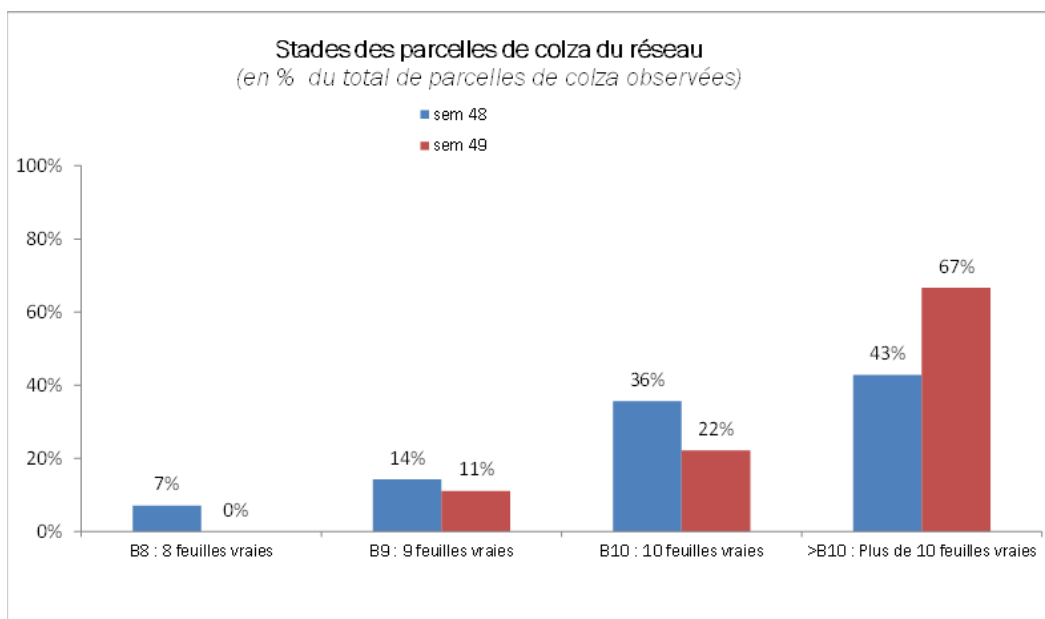
Les colzas du réseau semés entre les 16 août et 12 septembre sont actuellement entre les stades **9 feuilles et plus de 10 feuilles**. Avec l'automne doux de cette année, la croissance des colzas a été continue et les colzas sont en général vigoureux.

Des **symptômes d'élongation** attribués à la minéralisation importante dans les sols sont signalés.

Des **décolorations de feuilles** (rougissements / jaunissements) sont observés sur beaucoup de parcelles conduisant parfois à des pertes de feuilles. Cela concerne principalement des colzas avec une belle biomasse. Il s'agit de **symptômes de faim d'azote** : les colzas n'arrivent pas à absorber suffisamment d'azote (défaut d'enracinement, résidus de paille en surface...) par rapport à ce que demanderait une telle biomasse.

Les valeurs des pesées de biomasse sont comprises entre 1,8 kg/m² et 3,5 kg/m² pour les parcelles du réseau actuellement.

Cette semaine, 3 pesées de biomasse ont été réalisées : 1,8 kg/m², 2,30 kg/m² et 2,54 kg/m² de matière verte/m².



Des attaques de **noctuelles** sont signalées sur 2 parcelles en Vendée. Hors réseau en Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne et Vendée des dégâts sont aussi visibles.

Des **larves de foreurs** sont signalées hors réseau dans plusieurs parcelles en sud Vendée.

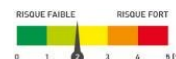
De nombreuses **larves de diptères** sont également signalées avec les tests Berlèse : la nuisibilité de ces larves est moindre au regard de la vigueur des colzas cette année.

1 **baris** a été piégé dans 1 cuvette en Vendée ; cet insecte n'est pas nuisible.

Des dégâts de **mouche du chou** sont signalés sur 1 parcelle en Vendée. La larve s'attaque aux racines des colzas.

Des attaques de **taupins** sont signalés dans 1 parcelle en Vendée et hors réseau sur plusieurs parcelles principalement en Mayenne.

En savoir plus sur les ravageurs secondaires du colza [en cliquant ici](#).



• Grosses altises (larves)

L'observation des larves et leur comptage peut se faire de 2 façons :

- Dissection des pétioles des plantes
- Méthode Berlèse

Résultats :

Cette semaine, des **larves de grosses altises** sont signalées dans 4 parcelles du réseau.

Dissections : 1 dissection réalisée, avec présence de larves dans 1 parcelle (100 % de plantes présentant au moins une larve).

Tests Berlèse réalisés pour 1 parcelle : 3 larves par pied en moyenne.

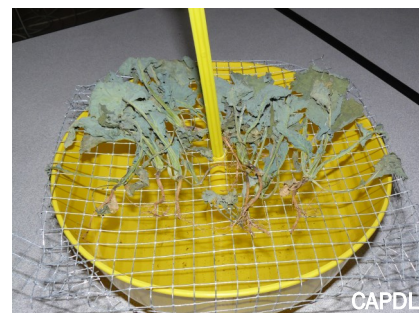
D'autres retours, hors réseau, montrent un nombre de larves compris entre **2 et 5 larves/pieds** pour des colzas bien développés. Dans certains cas plus rares, le nombre de larves peut être important : jusqu'à 25 larves /pied en moyenne sont relevées pour des parcelles en sud Vendée.

La **pression reste modérée** pour l'instant.

Réalisez vos tests **Berlèse** pour déterminer la pression larves d'altises.

Attention : il peut y avoir confusion entre les larves d'altises et d'autres larves pouvant être présentes comme les larves de mouches (asticots=absence de pattes).

Le critère le plus discriminant de la larve de grosse altise est la présence de 3 paires de pattes.



Test Berlèse en cours

La modélisation permet également de donner des indications sur l'arrivée des différents stades larvaires, permettant de cibler la période où il est le plus opportun de réaliser ses comptages.

D'après Terres Inovia, il faut, depuis la date de début de vol :

- 40 degrés jour (dj) en base 7 pour les pontes.
- 190 dj pour l'éclosion (stade larvaire L1)
- 240 dj pour atteindre le stade larvaire L2
- 290 dj pour atteindre le stade larvaire L3

D'après les simulations, les pontes et les éclosions ont eu lieu quels que soient les secteurs et les dates de début d'activité des altises adultes.

Dans l'ensemble des départements :

- Des larves aux stades L1, L2 et L3 peuvent être observées, quelle que soit la date d'arrivée des adultes.

Pour rappel, le pic de grosses altises a eu lieu entre le 5 et le 10 octobre en Pays de la Loire cette année. **Des larves à tous les stades peuvent donc être observées actuellement.** Les températures tendent à baisser dans les jours prochains et devraient donc le développement des larves.

Méthode « Berlèse »

Prélever 4x5 plantes en les coupant au niveau du collet, éliminer l'extrémité des feuilles, laver les plantes. Disposer les plantes sur un grillage au-dessus d'un récipient (cuvette jaune pour colza par exemple) dans lequel on met un mélange eau + alcool modifié (50/50). Utiliser 2 récipients si nécessaire. Disposer dans une pièce chauffée (20°C environ) et aérée pour favoriser le dessèchement des plantes.

Les larves présentes se retrouvent dans la solution dans un délai d'une semaine. Si la méthode ne permet pas de détecter le nombre de plantes porteuses d'altises, elle peut confirmer la présence des larves et leur nombre. En cas d'absence de larves lors de ce premier bilan, une vérification ultérieure en cours d'hiver sera nécessaire.

Vidéo





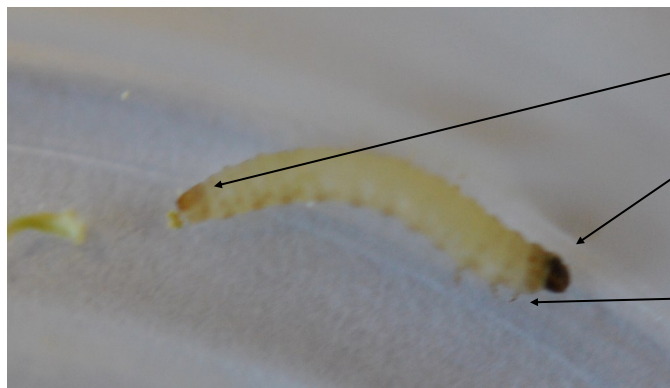
• Grosses altises (larves) - (suite)

Reconnaissance et caractéristiques



Les larves d'altises mesurent entre 1,5 et 8 mm, selon leur stade de développement. Elles sont de couleur translucide à blanchâtre.

On doit trouver ces 3 éléments caractéristiques :



Plaqué pigmentée brun foncé à l'extrémité postérieure

1 tête brun foncé bien développée

3 paires de pattes thoraciques

En savoir plus : [Gagner la course contre les larves d'altises d'hiver](#)

Période de risque

Du stade 5-6 feuilles vraies (B5-B6) jusqu'à la sortie de l'hiver.

Seuil indicatif de risque

Il va dépendre du niveau de risque de la parcelle.

Risque moyen à fort :

⇒ Méthode Berlèse : 2 à 3 larves par pieds

⇒ Méthode dissection : 70% des plantes avec présence d'au moins 1 larve

Caractéristique de la parcelle	Secteur absence de gel soutenu pendant l'hiver	Secteur froid – gel soutenu pendant l'hiver
- Parcelle recevant de la matière organique au semis, - Forte minéralisation à l'automne, - Bonne implantation du colza	Risque faible	Risque faible à moyen
- Parcelle ne recevant pas de matières organiques au semis, - Faible minéralisation à l'automne, - Arrêt de croissance du colza mi-novembre	Risque moyen à fort	Risque fort


Risque faible : aucun seuil. Les colzas supportent bien plus de 2-3 larves avant de subir des dégâts (ports buissonnants). Sans pouvoir établir de seuil actuellement, on observe qu'en dessous de 10 larves par pied les dégâts sont quasi absents dans ces situations.

Retrouvez la grille complète d'estimation du risque larves d'altises [en cliquant ici](#).




• Maladies foliaires

Du **phoma** est signalé dans 4 parcelles avec 3 à 100% de plantes avec macules foliaires (moyenne 30 %). Hors réseau, le phoma est aussi observé.



La note de résistance variétale pour le phoma concerne le phoma du collet. La présence de symptômes sur feuilles reste peu nuisible et ne signifie pas que la maladie se développera sur collet. À surveiller en sortie d'hiver et en fin de cycle





Le risque phoma est réduit par les pratiques culturales (exporter les pailles du précédent, limiter les apports d'engrais organiques en été, respecter la période de semis conseillée, limiter la densité de semis) et le choix variétal.


Des symptômes de **pseudocercosporiose** sont signalés sur 1 parcelle du réseau en Vendée (10% des plantes) et sur une parcelle en Maine-et-Loire hors réseau.

Des symptômes de **cylindrosporiose** sont signalés sur hors réseau en Vendée et Maine-et-Loire.

De l'**oïdium** est visible sur 2 parcelles en Loire-Atlantique et en Sarthe sur 10 et 30 % des plantes.

• Hernie des crucifères


Des symptômes de **hernie du chou** sont signalés sur plusieurs parcelles de la région en particulier en **Mayenne, en Sarthe et en Loire-Atlantique**. De nouveaux signalements ont été faits sur plusieurs parcelles du **bocage vendéen**. Des signalements aussi au sud de la région. Les attaques sont très précoces cette année : le sol très chaud en sortie d'été a été arrosé dernièrement par quelques précipitations qui ont relancé l'activité du pathogène.




La **hernie du chou** est une maladie plutôt fréquente dans l'est de la région, notamment en sols acides et hydromorphes.

Elle se manifeste par la déformation des racines due à la présence de galles et la dégradation du système racinaire à la fin de l'automne pouvant aller jusqu'à la mort des plantes.

Dans les parcelles, il est observé des zones où le colza ne se développe pas correctement (rougissement, défauts de croissance) et des plantes qui peuvent flétrir en cours de journée.




Galles racinaires hernie



Soyez vigilant à ne pas transférer la maladie d'une parcelle à une autre. Pour limiter la propagation du parasite, **nettoyer les outils** (de travail du sol ou autre) **soillés dans une parcelle infestée**. Ils peuvent être des vecteurs de la maladie tout comme les végétaux contaminés, l'eau d'irrigation ou le fumier contaminé.

En savoir plus : <https://www.terresinovia.fr/-/en-savoir-plus-sur-la-hernie-des-cruciferes>



Implantation de variétés résistantes.

Chaulage en sol acide, après la récolte du colza.

Allongement de la rotation et réduction de la fréquence des crucifères (en cultures ou couverts).

Élimination des adventices de la famille des crucifères et des repousses de colza, réservoirs de la maladie.



P

ROTEAGINEUX

Le réseau se met en place.

Les dates de semis recommandées sur la région pour les semis de protéagineux d'hiver débutent au 1er novembre.

➤ Période optimale pour les semis des **pois d'hiver** : **05/11 au 20/11**

Consulter [« tout pour réussir l'implantation du pois d'hiver »](#) - Terres Inovia

➤ Période optimale de semis pour les **féveroles d'hiver** : **01/11 au 30/11**

Consulter [« féverole d'hiver : tout mettre en œuvre pour réussir l'implantation »](#) - Terres Inovia

Réseau d'observation

2 parcelles sont renseignées cette semaine sur Vigicultures avec la répartition suivante :

- 1 féverole d'hiver, 1 pois d'hiver.
- 2 Maine-et-Loire

Stade phénologique et état des cultures

Les semis, principalement de pois, ont débuté dans de bonnes conditions. Les levées sont rapides.

La féveroles du réseau sont au stade 4 feuilles et le pois à 6 feuilles. Hors réseau les semis de quelques parcelles de féverole se poursuivent. Les levées de pois et féveroles sont en cours pour les semis de fin novembre mais elles vont être ralenties par le froid.

Aucun ravageur n'a été signalé cette semaine.



SORE : Surveillance des Organismes Réglementés et Emergents

Le [Règlement d'exécution 2019/2072/UE du 28 novembre 2019](#) établit une liste de **174 organismes nuisibles, dits de quarantaine (OQ)**, dont chaque état membre de l'UE est tenu de réaliser une **surveillance visant à s'assurer de leur absence** sur son territoire.

Parmi ces 174 OQ, **20 d'entre eux, les plus dangereux, ont été classés organismes de quarantaine prioritaires (OQP)**.

La surveillance mise en place en France peut consister en des examens visuels, des piégeages d'insectes ou des prélèvements pour analyse en laboratoire.

Elle est réalisée par des agents de l'État (DRAAF-SRAL) ou par délégation par les organismes à vocation sanitaires (en Pays de la Loire : Polleniz, anciennement FREDON).

Le principal enjeu de cette surveillance est, en cas d'apparition d'un organisme de quarantaine, que sa première détection soit suffisamment précoce pour que des mesures de lutte puissent être déployées avec une rapidité suffisante pour permettre son éradication.

Cette surveillance étant inévitablement non-exhaustive, il est important que chaque détenteur de végétaux, chaque exploitant, chaque prestataire intervenant sur des végétaux puisse avoir un regard vigilant sur leur état sanitaire. En cas de détection ou suspicion de présence d'un OQ ou d'un OQP, chacun est légalement tenu de prévenir sans délai la DRAAF-SRAL ou Polleniz qui réaliseront alors les vérifications nécessaires.

[Pour en savoir plus...](#)

Exemple d'un organisme de quarantaine prioritaire à surveiller en grandes cultures :

La [légionnaire d'automne](#) est une noctuelle originaire d'Amérique du Nord pouvant s'attaquer à la culture de maïs ainsi qu'à plus de 300 autres espèces végétales. Son introduction en Europe est due au transport de marchandises depuis l'Afrique où elle est bien implantée. Sur maïs, la larve, s'attaque au feuillage et en cas de forte infestation les épis peuvent aussi être touchés.



Larve sur maïs et adulte (source : [Fiche de reconnaissance SORE](#))

Consultez la liste complète des 20 organismes de quarantaine prioritaires [en cliquant ici](#)

